



Ville de Trois-Rivières Plan climat Démarche participative

RAPPORT DES ATELIERS DE PARTICIPATION PUBLIQUE
Citoyennes et citoyens

PRÉSENTÉ À :
DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE

6 JUIN 2025

Table des matières

Démarche participative	3
Citoyennes et citoyens	3
1. Verdissement et conservation des milieux naturels	4
2. Gestion des eaux pluviales	5
3. Verdissement des stationnements	5
4. Réhabilitation des bandes riveraines	7
5. Mobilité durable et active	8
6. Focus transports collectifs	9
7. Densification du territoire	10
8. Réduction et gestion des déchets	12
9. Adaptation des services publics municipaux	13

Démarche participative

Citoyennes et citoyens

Le plan gouvernemental pour une économie verte 2030 (PEV 2030) invite les municipalités à se doter d'un plan climat permettant d'identifier les risques climatiques et les mesures d'adaptation nécessaires pour y faire face, sur leur territoire. Ainsi, la Ville de Trois-Rivières a réalisé une démarche de participation publique pour recueillir les opinions, les idées, et les préoccupations de sa population et des partenaires économiques et sociocommunautaires (ci-après les « ICI », Industries, Commerces, Institutions) afin de bonifier son plan climat.

L'Institut du Nouveau Monde (INM) avait pour mandat d'accompagner la Ville de Trois-Rivières dans la conception et l'animation de 4 ateliers de consultation publique portant sur les différents volets d'un plan climat. Une vingtaine de personnes ont participé aux deux ateliers de consultation citoyenne qui ont eu lieu les 17 et 24 avril 2025.

Après avoir été informées du contexte et des pistes de solutions envisageables, les personnes participantes, guidées par des questions thématiques et structurantes, ont été invitées, en sous-groupes, à identifier les pistes d'action les plus pertinentes à leurs yeux, ainsi que les enjeux, défis et moyens pour faciliter la mise en œuvre de ces actions.

Ce rapport présente les résultats des ateliers dédiés aux citoyennes et aux citoyens¹. [Les propositions majoritaires sont identifiées en bleu](#). Le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires s'appuyaient sur des données vérifiées, ni d'en faire une évaluation factuelle, ni d'émettre de recommandations.

¹ Les résultats des ateliers dédiés aux ICI et au milieu sociocommunautaire sont consignés dans un rapport connexe.

1. Verdissement et conservation des milieux naturels

Question - Quelles sont les pistes d'action les plus porteuses en matière de conservation des milieux naturels et de verdissement ? Quels enjeux et défis cela induit-il ?

De manière générale, l'accent a été mis sur la nécessité de réglementer pour protéger les milieux naturels et pour verdir les espaces privés, tout en soulignant les enjeux liés à l'acceptabilité sociale de telles mesures coercitives et le devoir d'exemplarité de la Ville.

Pistes d'action à explorer

- Obliger les nouvelles constructions à intégrer des mesures de verdissement.
- Réglementer pour protéger les milieux cédés à la Ville par des organismes.
- Réglementer pour verdir les terrains privés (en excluant le gazon du calcul).
- Réglementer pour contrer la minéralisation, l'étalement urbain et la multiplication des stationnements.
- Agir en priorité sur la protection, le nettoyage et la conservation des milieux naturels publics / municipaux, considérant les difficultés à contrôler le privé.
- Planter des arbres sur les terrains privés et publics.
- Diminuer la largeur des voies de circulation automobile pour verdir les rues.
- Déminéraliser un des deux trottoirs dans chaque rue.
- Sanctionner les dépôts illégaux des déchets en milieu naturel.
- Informer et sensibiliser la population sur la valeur des milieux humides et naturels (panneaux éducatifs, capsules d'éducation populaire, impacts positifs sur la santé, etc.)
- Promouvoir des projets exemplaires de verdissement et de végétalisation.
- Créer des jardins communautaires et des ruelles vertes.
- Cartographier, mettre à jour et diffuser les données relatives aux milieux naturels (trames vertes et bleues, canopée, etc.).
- Verdir la friche Aleris.
- Conserver les arbres lors de nouveaux développements et planter des arbres matures.
- Déminéraliser les cours d'école.

Enjeux et défis

- Faire face à un potentiel manque d'acceptabilité sociale (réduction de la place de l'automobile, obligations de verdissement, densification, etc.).
- Considérer le développement économique.
- Faire respecter les trames vertes et bleues par les projets immobiliers.

Incitatifs et mesures d'aide

- Avoir une ville exemplaire en matière de conservation des milieux naturels municipaux.
- Rendre accessible les milieux naturels protégés (récompense).
- Instaurer une ligne téléphonique de conseils en verdissement et en végétalisation.
- Soutenir financièrement les propriétaires plantant des arbres et/ou augmentant la végétalisation de leurs terrains.

2. Gestion des eaux pluviales

Question - Quelles sont les pistes d'action les plus porteuses en matière de gestion des eaux pluviales (sur le domaine privé)? Comment vous aider à adopter de telles mesures?

De manière générale, un consensus existe sur la nécessité d'améliorer la gestion des eaux pluviales, notamment avec la perméabilisation des espaces privés, et sur la nécessité d'encourager financièrement l'adoption de telles mesures.

Pistes d'action à explorer

- Rendre obligatoire les toits verts pour les nouvelles usines.
- Renforcer les obligations des ICI en matière de récupération des eaux pluviales.
- Augmenter les surfaces perméables sur les terrains privés.
- Exiger l'installation de gouttières et des barils de pluie sur les terrains privés.
- Créer des jardins de pluie et des parcs-éponges.
- Éviter la pelouse et le gazon, et utiliser les eaux pluviales pour l'arrosage.
- Accompagner et former la population à la gestion des eaux pluviales.

Enjeux et défis

- Financer les mesures de gestion des eaux pluviales.
- Avoir une ville plus réactive dans le traitement des demandes de permis.

Incitatifs et mesures d'aide

- Réduire les taxes pour récompenser les efforts de perméabilisation de terrains et de gestion des eaux (création de jardins de pluie, acquisition de barils de pluie, etc.)
- Mener des actions de sensibilisation auprès du grand public (capsules vidéos, démarches exemplaires, analyses coûts-bénéfices).
- Offrir une expertise municipale ou associative pour une meilleure gestion des eaux (ligne verte, etc.)

3. Verdissement des stationnements

Question - Que pensez-vous du verdissement des espaces de stationnement dans votre rue, sur rue dans les secteurs commerciaux, des grands stationnements ? Quels enjeux et défis cela représente-t-il ? Comment faciliter la concrétisation de telles mesures ?

De manière générale, un consensus se dessine sur la nécessité de réduire les espaces de stationnement et de les verdir. La sensibilisation de la population aux impacts positifs de telles mesures apparaît nécessaire pour répondre aux enjeux de leur acceptabilité sociale.

Pistes d'action à explorer

- Verdir tous les stationnements.
- Réduire la taille des espaces de stationnement.

- Encourager ou exiger la plantation des arbres, notamment fruitiers, et l'installation des bacs de jardinage, dans les stationnements.
- Communiquer sur les méthodes et les impacts positifs du verdissement des stationnements (promotion des sols alvéolés, présentation de projets esthétiques, etc.).
- Instaurer des panneaux photovoltaïques en pergola sur les grands stationnements.
- Inciter les entreprises à créer des surfaces alvéolées devant leurs entrepôts.
- Permettre et créer des stationnements en étage (exemple de la rue Nikawi).
- Déminéraliser définitivement les stationnements vides.
- Baisser le nombre de cases de stationnement obligatoires pour les nouvelles constructions.
- Mutualiser les stationnements de plusieurs commerces et/ou industries.
- Conditionner la délivrance de permis de construire à la végétalisation des stationnements, et la création de stationnements pour vélos.
- Exiger la déminéralisation des entrées de maisons (stationnements).
- Développer des quartiers accessibles en transport actif et collectif pour permettre la réduction d'espaces de stationnement.

Enjeux et défis

- Assurer l'acceptabilité sociale de la diminution des espaces et de la taille des stationnements.
- Intégrer les enjeux relatifs aux 4 saisons.

Incitatifs et mesures d'aide

- Diminuer la lourdeur administrative des projets de verdissement (flexibilité pour le choix des méthodes, des matériaux, et des superficies à verdir).
- Sensibiliser la population trifluvienne dans son ensemble (école, industriels, etc.) aux méthodes et aux bénéfices du verdissement des stationnements (santé, etc.).
- Avoir accès à de l'information technique (guides de bonnes pratiques, expertise, etc.).
- Instaurer une remise de taxe en cas de verdissement des stationnements.

4. Réhabilitation des bandes riveraines

Question - Comment souhaiteriez-vous que la Ville procède pour vous aider à vous conformer si vous habitez une résidence ayant une bande riveraine non-conforme? Quels enjeux et défis cela représente-t-il?

De manière générale, sensibiliser et accompagner techniquement et financièrement les propriétaires de bandes riveraines non conformes apparaît prioritaire pour permettre la réhabilitation de ces espaces.

Pistes d'action à explorer

- Donner et/ ou venir planter des végétaux sur les terrains privés concernés.
- Transférer la propriété de la bande riveraine à la Ville afin qu'elle la réhabilite.

- Rendre obligatoire la végétalisation et la restauration des bandes riveraines sous peine de sanctions financières (voir exemple de Shawinigan et du Lac des piles).
- Interdire l'installation de nouvelles piscines dans les bandes riveraines et exiger leur déplacement en fin de cycle.
- Élaborer un plan d'action municipal pour aider les propriétaires de bandes riveraines et rencontrer individuellement toutes les personnes concernées.
- Protéger les bandes riveraines dont la Ville est propriétaire.

Enjeux et défis

- Faire appliquer drastiquement la réglementation sur les bandes riveraines.
- Prendre en compte les spécificités des bandes riveraines (taille, risque d'inondation, corridors de marche).

Incitatifs et mesures d'aide

- Donner un accès gratuit à l'eau en contrepartie de la réhabilitation d'une bande riveraine.
- Sensibiliser les personnes concernées aux impacts néfastes (inondations) et positifs (qualité de l'eau, qualité de vie, santé).
- Développer l'accompagnement (service-conseil) pour la population.
- Promouvoir des méthodes et projets exemplaires et clés en main (coûts, végétaux, etc.).
- Agir avec flexibilité dans l'application des mesures, notamment selon les cours d'eau.
- Envisager un droit acquis sur les cabanons et piscines existantes.
- Subventionner la réhabilitation.

5. Mobilité durable et active

Question - Quelles sont les avenues les plus porteuses pour favoriser et encourager la mobilité durable et active de la population trifluvienne? Quels enjeux et défis cela représente-t-il? Qu'est-ce qui faciliterait l'engagement de la population ?

De manière générale, l'accent est mis sur la nécessité de planifier et aménager le territoire en donnant une place centrale à la mobilité active et durable, que ce soit en créant des infrastructures sécuritaires ou en créant des milieux de vie complets et densifiés.

Pistes d'action à explorer

- Penser et aménager le territoire pour réduire la dépendance à l'automobile.
- Investir pour sécuriser, développer, et rendre accessible 4 saisons, les infrastructures de transports actifs et durables (trottoirs, traverses piétonnes, pistes et bandes cyclables, sentiers pédestres, signalétique, etc.).
- Développer le concept de ville piétonne et/ou des 15 minutes (services proximités, etc.).
- Éduquer les conductrices et conducteurs aux comportements sécuritaires vis-à-vis des piétons et des cyclistes.
- Développer la ville en pensant aux prochaines générations et aux plus vulnérables.
- Créer des voies cyclables protégées sur les grandes artères (Boul. des Forges, etc.).

- Rendre gratuit le transport en commun.
- Diminuer le nombre d'espaces de stationnement des ICI.
- Développer des corridors de transports actifs entre les pôles stratégiques de la ville.
- Créer des pistes multifonctionnelles sécuritaires et larges (exemple rivière Saint-Charles).
- Éviter les pistes cyclables discontinues ou impliquant des détours.
- Développer un service d'autopartage avec des emplacements stratégiques.

Enjeux et défis

- [Considérer les cycles de vie et le recyclage des trottinettes et vélos électriques.](#)
- Concilier étalement urbain et mobilité active.
- Intégrer les besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite.
- Prendre en compte la nécessité de se déplacer en voiture pour certaines personnes.

Incitatifs et mesures d'aide

- Taxer les permis de conduire pour financer la mobilité durable et active.
- Obtenir des aides provinciales.
- Taxer les stationnements des ICI.

Question - Comment les employeurs, les industriels, les commerçants, les institutions pourraient contribuer à l'essor du transport actif et collectif sur notre territoire ?

Pistes d'action à explorer

- Promouvoir et contribuer au financement de la mobilité durable et active de leurs employés et employées, étudiantes et étudiants, usagères et usagers (récompenses, aide à l'achat de vélo électrique, passes de bus gratuits, etc.).
- Mettre en place des navettes gratuites vers les lieux de travail et les institutions.
- Créer des stationnements à vélos sécurisés, des douches et des casiers.
- Encourager le covoiturage.
- Informer sur les coûts réels de la voiture (utilisation, frais, entretien, mais aussi déneigement, construction et entretien des routes).
- Multiplier les points de vente de titres de transports en commun (commerces, etc.).
- Mettre en place des comités de travail pour favoriser une collaboration entre industries (mutualisation des transports et des investissements, etc.).
- Aménager de nouveaux sentiers et passages piétonniers pour accéder de façon plus directe aux ICI et aux services.

Enjeux et défis

- Être patientes et patients quand les mesures ne fonctionnent pas (par exemple, des navettes sous-utilisées pour se rendre dans certaines industries).

6. Focus transports collectifs

Question - Que faudrait-il améliorer ou changer en priorité pour faciliter et encourager l'usage des transports collectifs par la population de Trois-Rivières ?

De manière générale, l'accent est mis sur la nécessité de bénéficier d'un réseau de transport collectif sécuritaire, fiable, aux dessertes optimales, et avec des horaires et fréquences répondant aux besoins de ses usagères et usagers. La baisse des tarifs et la création de voies dédiées au transport actif et collectif sont de nature à y contribuer.

Pistes d'action à explorer

- Instaurer la gratuité des transports collectifs de la Société de Transport de Trois-Rivières (STTR) en la finançant par une hausse des taxes municipales (exemple de Sherbrooke).
- Rendre gratuits les transports à certaines heures (exemple de Saint-Hyacinthe).
- Améliorer et augmenter les parcours, la fréquence et les dessertes des lignes d'autobus, en particulier dans les périphéries, les zones densifiées, près des établissements scolaires, et dans les zones défavorisées
- Créer des voies réservées pour le transport collectif.
- Développer, améliorer et augmenter la fréquence des connexions avec les villes voisines, notamment Shawinigan, Bécancour, Saint-Maurice, Montréal, etc.
- Créer un service de transport adapté à la demande (personnes âgées, etc.).

- Diminuer la taille des autobus tout en augmentant leur confort.
- Établir des correspondances Nord-Sud.
- Créer des lignes express (avec moins d'arrêts et de plus longues distances).
- Desservir les parcs industriels et les ICI en transport collectif.
- Rendre le transport en commun gratuit pour les étudiantes et étudiants.
- Créer des parkings-relais et / ou incitatifs , notamment pour les districts 40 et 55.
- Avoir des abribus à chaque arrêt.
- Prioriser les transports collectifs (signalétique intelligente, etc.).
- Diversifier l'offre de transport collectif (tramway, train rapide, taxis-bateau, etc.).
- Recourir à l'intelligence artificielle pour bonifier l'offre de transport collectif.
- Créer un tramway entre le sanctuaire et le centre-ville.
- Développer le transport collectif vers les industries, l'aéroport et les garderies.
- Améliorer la planification à long terme du réseau de transport collectif.
- Avoir des bus qui respectent les horaires.
- Mieux planifier les horaires par rapport aux établissements scolaires et universitaires.
- Instaurer des tarifs sociaux et autres tarifs réduits.
- Mettre en place des tarifs dégressifs pour les utilisatrices et utilisateurs réguliers.

Enjeux et défis

- Améliorer la rentabilité des transports collectifs.
- Financer la baisse des tarifs des transports en commun.

7. Densification du territoire

Question - Quelles sont les approches gagnantes pour favoriser des projets de densification durable sur notre territoire? Quels enjeux et défis cela induit-il ?

De manière générale, la densification des milieux de vie est bien perçue lorsqu'elle est ambitieuse, bien planifiée, et qu'elle permet la création de milieux de vie complets et agréables, organisés autour d'espaces végétalisés.

Pistes d'action à explorer

- Protéger l'intégrité des milieux naturels et augmenter les espaces verts et nourriciers dans les zones densifiées ou à densifier.
- Aménager des parcs de proximité (jeux pour enfants, bancs, etc.).
- Convertir les vieux centres d'achat, les bungalows désuets, les immeubles vacants, et les vieilles bâtisses en logements, en priorisant le logement étudiant, les coopératives d'habitation, les maisons multigénérationnelles, les mini-maisons, le logement abordable et le logement social).
- Créer des milieux de vie complets (logements, commerces de proximité, restauration, parcs, piscine de quartier, service de santé, activités pour les jeunes, services publics, stationnements incitatifs, etc.).

- Encourager la mixité sociale, par exemple en créant des logements sociaux, et logements familiaux avec des espaces collectifs pour le loisir et le bricolage.
- Densifier en intégrant les directives de l'Institut national de santé publique du Québec.
- Interdire de développer sur les terrains vierges.
- Favoriser le concept de la ville des 15 minutes (besoins essentiels, pharmacies, écoles, soins et santé, etc.).
- Intégrer des infrastructures de déplacement actif dans les milieux de vie diversifiés (larges pistes cyclables, grands trottoirs, etc.).
- Assouplir le zonage pour permettre l'installation de commerces de proximité dans les milieux résidentiels et en rez-de-chaussée.
- Favoriser les projets de « maisons à la chaîne » pour construire rapidement.
- Ne pas densifier en hauteur afin de préserver l'ensoleillement et de conserver une ambiance de village.
- Instaurer une gradation dans les hauteurs de bâtiments.
- Obliger le stationnement souterrain ou en étages.
- Autoriser, et ne pas taxer, la location de chambres dans les résidences unifamiliales.
- Exiger une part de végétalisation de 30 à 40% dès les plans de conception.
- Ramener les industries dans le périmètre urbain pour réduire les déplacements.
- Développer des immeubles écologiques et résilients au dérèglement climatique.
- Sensibiliser sur les avantages de la densification, en mettant de l'avant des quartiers et projets exemplaires (le quartier Rosemont, le Plateau Mont-Royal, la rue Beaubien et la rue Masson à Montréal, le centre-ville de Victoriaville, etc.).

Enjeux et défis

- **Élaborer une stratégie municipale de densification urbaine ambitieuse, raisonnable et écologique.**
- Penser la planification des infrastructures municipales et services municipaux pour faciliter la densification.
- Densifier de manière harmonieuse sans défigurer les quartiers.
- Avoir une politique de densification cohérente avec la politique municipale en matière de logement.
- Prendre en compte l'enjeu du stationnement et de la circulation automobile.
- Impliquer les propriétaires qui n'habitent pas Trois-Rivières dans l'élaboration de stratégies de densification.
- Prendre en compte la nécessité pour certaines personnes de se déplacer en auto.

Incitatifs et mesures d'aide

- Subventionner les immeubles de qualité et écologiques.

8. Réduction et gestion des déchets

Question - Qu'est-ce qui faciliterait l'engagement de la population trifluvienne à réduire la production de ses déchets à la source, à mieux trier ceux-ci et à recourir plus

systematiquement à la collecte des matières organiques et compostables ? Quels enjeux et défis cela représenterait-il ?

De manière générale, l'accent est principalement mis sur les moyens de réduire la production de déchets à la source et sur la nécessité de sensibiliser et de contrôler la gestion des déchets.

Pistes d'action à explorer

- Promouvoir les avantages du tri et du compostage (visites de centre de tri et de compostage, de dépotoirs, etc.).
- Diminuer la taille des poubelles pour inciter à diminuer les déchets.
- Interdire la présentation de bacs vides ou à moitié pleins à la collecte.
- Mettre en place une patrouille verte de sensibilisation dans les endroits publics, les établissements scolaires, en porte-à-porte dans les multilogements, etc.
- Faire un sondage auprès de la population pour comprendre les réticences au tri.
- Instaurer des journées de ramassage des feuilles mortes.
- Développer les centres de tri sur le territoire.
- Implanter un centre de biométhanisation à Trois-Rivières.
- Valoriser l'énergie de l'incinération.
- Interdire le broyage des déchets au profit d'une obligation de tri.
- Présenter les bacs du même côté d'une rue pour diminuer les passages des camions de collecte.
- Implanter des poubelles de recyclage sur le domaine public.
- Prioriser l'achat de produits en vrac et en grand format pour réduire les emballages.
- Mettre en place une écocontribution sur les emballages.
- Faire payer la collecte des matériaux encombrants et du matériel informatique.
- Encourager la diminution de la consommation.
- Interdire le plastique à usage unique et les produits peu ou pas recyclables.
- Adopter un financement incitatif de la collecte des déchets (volume, poids, etc.).
- Interdire la publicité sur papier.
- Renforcer le tri industriel des déchets.

Enjeux et défis

- Faire comprendre la nécessité et les règles de tri.

Incitatifs et mesures d'aide

- Instaurer des pénalités en cas de refus ou de mauvais tri.
- Informer la population des progrès en matière de gestion efficace des déchets.

9. Adaptation des services publics municipaux

Question - Quelles sont les mesures les plus porteuses en matière d'adaptation des services municipaux aux changements climatiques ? Quels enjeux et défis cela

représenterait pour la population ? Qu'est-ce qui faciliterait l'adaptation de la population à de telles évolutions ?

De manière générale, les personnes participantes encouragent la transformation des services publics municipaux et identifient de nombreuses avenues, notamment la réduction des fréquences de tontes des pelouses et la déminéralisation des espaces publics.

Pistes d'action à explorer

- Créer des parcs-éponges conviviaux plutôt que des bassins de rétention.
- Développer le couvert arboricole municipal (forêts urbaines et nourricières, etc.)
- Ne pas tondre ou retarder la première tonte des parcs municipaux, des bordures de sentiers, des terre-pleins, etc.
- Interdire le gazon et promouvoir les alternatives (thym, trèfles, prés fleuris, plantes indigènes, etc.).
- Équiper les espaces publics d'abreuvoirs, de poubelles, etc.
- Privilégier des mesures de réduction des émissions de GES avant les mesures d'adaptation.
- Avoir des options végétariennes et véganes dans les événements de la ville.
- Penser le développement urbain de façon à diminuer le déneigement nécessaire (taille des rues, étalement urbain, etc.).
- Avoir des quartiers à toits clairs ou à toitures réfléchissantes.
- Rendre obligatoire la mise en place d'une plate-bande en façade des maisons.
- Déminéraliser les espaces municipaux (pavés alvéolés, sols perméables, etc.).
- Interdire les pesticides chimiques.
- Renforcer puis faire respecter la réglementation municipale sur les arbres.
- Renoncer à l'arrosage du gazon sur le domaine public, comme le domaine privé.
- Interdire les feux extérieurs dans les parcs et milieux naturels.
- Abandonner les piscines saisonnières extérieures.
- Éviter les opérations de déneigement inutiles (fontes imminentes, etc.).
- Améliorer la gestion et le contrôle des eaux (s'assurer de la qualité des eaux de rejet des ICI; instaurer des compteurs d'eau dans toutes les résidences et appliquer un principe d'utilisateur-payeur afin de sensibiliser sur le coût réel de l'eau potable; surveiller, interdire et supprimer les PFAS dans l'eau potable, instaurer un règlement de contrôle intérimaire, etc.).
- Instaurer une réglementation obligeant à éteindre les lumières des locaux inoccupés, notamment les bureaux et commerces durant la nuit.
- Réglementer pour diminuer le chauffage au bois.
- Créer et promouvoir des écocentres et les méthodes de réparation.
- Créer un comité Ville - citoyennes et citoyens sur les mesures écologiques à appliquer.
- Réduire le nombre de véhicules du parc municipal.
- Privilégier les enrobés blancs et les rues non asphaltées.

Enjeux et défis

- Contrôler et surveiller le respect des mesures (par exemple pour le tri des déchets).

- Ne pas renoncer à des mesures nécessaires, même si celles-ci sont impopulaires auprès de la population ou des ICI.
- Donner la chance aux propriétaires de s'adapter avant de les taxer.
- Tenir compte des angles morts ou des enjeux souvent négligés, tels que les aérobares, les gaz réfrigérants, etc.

Incitatifs et mesures d'aide

- Taxer l'asphalte et les autres matériaux imperméables lors des constructions ou rénovations pour financer l'évolution des services.
- Instaurer des rabais de taxes pour favoriser les mesures d'adaptation (ex: récompenses pour les quartiers blancs).
- Favoriser l'accès à l'eau (gratuité de l'île Saint-Quentin, etc.).
- Informer la population et les ICI sur les bénéfices écologiques et économiques de l'adaptation des services municipaux, par exemple en détaillant les économies dans les comptes de taxes.

Conclusion

Les citoyennes et les citoyens, ayant exprimé leur opinion à l'occasion des ateliers de participation publique relatifs à l'élaboration du plan climat de Trois-Rivières, ont démontré une grande lucidité face aux impacts du dérèglement climatique en nommant une série de mesures à mettre en œuvre de manière individuelle ou collective pour les atténuer ou pour s'y adapter. La Ville de Trois-Rivières remercie ces personnes pour le temps qu'elles ont consacré à cet exercice de réflexion collective qui viendra bonifier les actions de la Ville en la matière.

Équipe Ville

Steven Hill Paquin, Coordonnateur à la participation publique.

Patrice Thibault, Spécialiste en environnement.

Benjamin Brochu-LeCouffe, Conseiller à la participation publique.

Équipe INM

Matthieu Bardin, Chargé de projet Sénior en participation publique.

Lili Jacob, Analyste - rédactrice.

Naomi Bissol, Agent de projet